

HISTORIQUE DU SIGEP

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal : de 1973 à 1996.

Les communes de Bondigoux, Layrac et Mirepoix qui avaient chacune une école avec un poste double apprennent qu'à partir de la rentrée de septembre 1973 elles perdent chacune une classe en raison de la baisse des effectifs. Ces fermetures signifient que désormais dans la même classe l'enseignement sera dispensé à des enfants de 5 ans à 11 ans, soit de la section enfantine au cours moyen deuxième année. On notait déjà des scolarisations d'enfants dans les écoles maternelles de Villemur et de Bessières qui se poursuivaient souvent dans les écoles primaires de ces villages.

Les 3 communes décident alors de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal éclaté qui devient effectif en **1973**. A la rentrée de septembre la répartition des écoliers devient donc la suivante:

- à Bondigoux une classe maternelle (la nouveauté pour nos petits villages)
- à Layrac une classe qui regroupe tous les élèves du Cours préparatoire et du Cours élémentaire,
- à Mirepoix une classe qui regroupe tous les élèves du Cours Moyen.

Les locaux existants sont réaménagés :

- chaque commune utilise une des salles de classe pour l'enseignement,
- la 2^e classe (à Mirepoix) ou les locaux des appartements de l'instituteur libres (à Layrac et Bondigoux) sont affectés à la restauration.

Les repas étaient confectionnés à l'Ecole Michelet de Villemur et livrés juste avant le repas en liaison chaude. Un ramassage scolaire en bus pour la plaine et en taxi pour les coteaux est mis en place.

Les 3 écoles accueillant sensiblement le même nombre d'enfants, chaque commune assume les charges de fonctionnement de son école.

En 1976 l'Ecole maternelle est construite à Bondigoux afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. L'investissement est pris en charge à part égales par les 3 communes.

Le Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles Publiques : le SIGEP, de 1996 à 2005.

En 1996 est créé le SIGEP, il reçoit le transfert de la compétence scolaire des communes de Bondigoux, Layrac et Mirepoix pour les charges de fonctionnement des écoles. Il est alors décidé que le financement du fonctionnement des écoles sera pris en charge au prorata des élèves de chaque commune. Chaque commune est représentée par 3 délégués au sein du syndicat.

Présidents successifs : le 1^{er} président a été M. Caillan, maire de Bondigoux, M. Reynès (maire de Mirepoix) lui a succédé, puis M. Oget (maire de Mirepoix jusqu'en 2008), Mme Bonnet (maire de Layrac de 2008 à 2014), M. Oget (depuis 2014).

En 2001, les élus réfléchissent aux évolutions du territoire et aux aménagements rendus nécessaires par l'augmentation des effectifs, la vétusté et l'exiguïté des locaux... afin d'améliorer l'accueil et la scolarisation des enfants.

En 2002/2003 une politique petite enfance/jeunesse intercommunale se met en place sur le territoire du RPI. Le SIGEP gèrera désormais :

- Les affaires scolaires,
- L'enfance jeunesse avec l'ouverture à Mirepoix
 - du Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) qui accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h50, assure l'inter-classe de midi et propose des activités de la sortie des classes jusqu'à 18h30.
 - du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) qui est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- La signature du Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocation Familiale permet d'avoir des financements en faveur des enfants de 3 à 16 ans.
- La gestion de ces deux structures est confiée à l'association Atout Jeunes (jusqu'en avril 2011).

Le Syndicat Intercommunal de Gestion des Etablissements Publics : depuis 2005.

Le SIGEP devient le Syndicat Intercommunal de Gestion des **Etablissements Publics** et finance le fonctionnement **et les investissements**. Les communes participent au financement :

- du fonctionnement, au prorata du nombre d'élèves scolarisés de chaque commune.
- des investissements, suivant deux critères : population et potentiel fiscal.

La construction d'une nouvelle école élémentaire à Mirepoix, la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle de Bondigoux, la création d'une crèche sur les locaux de l'ancienne école désaffectée à Layrac sont décidées; chaque commune ayant ainsi une structure.

De nouvelles structures :

En 2004 : l'ouverture de l'école élémentaire « Le Soulèdre » et des locaux dédiés au Centre de loisirs à Mirepoix permet l'accueil de tous les élèves scolarisés en primaire en un même lieu.

En 2005 : le SIGEP devient un syndicat à la carte : la commune de Villematier intègre le SIGEP pour la compétence « petite enfance/enfance jeunesse » seulement. (En septembre 2008 la commune de Villematier se retire du SIGEP pour la compétence enfance/jeunesse mais reste pour la compétence « petite enfance »).

En 2007 :

- l'ouverture de la nouvelle école maternelle permet la création d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École à Bondigoux,
- l'ouverture de la crèche multi-accueil « Prés en bulles » à Layrac répond à un besoin d'accueil collectif des enfants, possible dès la fin du congé légal de maternité jusqu'à l'admission en école maternelle (l'année des 3 ans) des 3 communes du RPI et de Villematier.

La crèche est également gérée par Atout Jeunes à sa création (et ce jusqu'en 2011). Elle reçoit un agrément pour 24 places, effectif rapidement acquis.

En 2012, les critères de répartition **des charges d'investissement** entre les communes du SIGEP sont modifiés afin d'être plus en adéquation avec les développements différents des villages, soit : 60% la population, 25% le potentiel fiscal, 15% le nombre d'enfants scolarisés.

A la rentrée 2015/2016, l'école élémentaire avait 5 classes et l'école maternelle 3 classes ; la crèche a toujours un agrément à 24 places.

J. Bonnet.

Juillet 2016



Façade crèche rentrée 2007
